CONTRAT DE VENTE
VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION

PARIS 2022

01 au 08 octobre 2022

Nom : …… Prénom : …… N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : …… Prénom : …… Club : ……..

Nb.de personnes ……. Dont : …… Adulte (s) et … Enfant (s) (*moins de 12 ans*) Première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : ……Code Postal : …… Ville : ……

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : ……@…… *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.*

Longueur C.C. : …… Hauteur : ……. Poids : …… Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : …….

Avez-vous un animal domestique : Oui ☐ Non ☐

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : hébergement, visites, repas, soirée, déplacements, etc … Pour **1 CAMPING-CAR et 2 PERSONNES**	**1600,00 €**		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : hébergement, visites, repas, soirée, déplacements, etc … Pour **1 CAMPING-CAR et 1 PERSONNE**	**950,00 €**		
Forfait PERSONNE SUPPLEMENTAIRE	**650,00 €**		
		TOTAL	

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 30juin 2022
Accompagné du règlement à l'ordre de FFACCC

Nb de CC mini : 54 ou 108 personnes
Nb de CC maxi : 81 ou 162 personnes
Clôture des inscriptions dès nb maxi atteint

Inscription et renseignements :
M. ou Mme. Christian MILLOT
18, rue Commanderie
38460 VILLEMOIRIEU
Portable : 06 80 10 29 41
e-mail : christian.millot3@wanadoo.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENTS :
Possibilité de régler en 3 fois les 5/02/2022, 5/05/2022 et 5/06/2022.
Joindre les 3 chèques à votre bulletin d'inscription.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :
Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, ☐ **Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.**

☐ **Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site :**
(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

**** tarif 2021 : 2,6% du prix du voyage***

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……
Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……
Autres personnes :
NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 70 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
*- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 160 €, de 30 à 21 jours 20% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.***
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».
Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le : …… Le……
À : …… À……
Signature de l'adhérent **Signature du Club :**
Nom du signataire